



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 88444

Texte de la question

M. Yvan Lachaud rappelle à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, que le Gouvernement a engagé une campagne de sensibilisation aux dangers du cannabis (sans toutefois y faire apparaître la schizophrénie comme un risque majeur de la consommation de cette substance). Cependant, chaque année, des subventions toujours plus importantes sont versées par l'État à des associations dont la Cour des comptes, en 1998, et l'IGAS, en 2000, dénonçaient le manque de transparence et l'opacité de gestion. Dans le même temps, la consommation de cannabis, d'héroïne, de cocaïne et d'hallucinogènes ne cesse d'augmenter dans notre pays. Or, la plupart de ces associations ont un discours et des méthodes ambiguës, notamment vis-à-vis des plus jeunes dans les écoles et via internet, cela sous couvert d'une consommation « sans risques ». Aussi, il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun que soit effectué d'urgence un audit général de toutes les associations qui reçoivent des subventions et que la mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT) modifie radicalement ses orientations en prenant comme exemple un pays comme la Suède, qui a réussi à faire baisser le taux de nouveaux usagers de drogue et de personnes dépendantes en privilégiant l'ouverture des centres de sevrage volontaire et les tests de dépistage à l'école.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88444

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2693